

N°2

BRUGELETTE



Magazine

Attre
Brugelette
Cambron-Casteau
Gages
Mévergnies-lez-Lens

Bulletin communal d'informations

Trimestriel Juin 2020

Edition Spéciale Covid-19

**"Prenez soin de vous, de votre famille,
mais aussi des autres"**



LAVOIR DES CARRIÈRES - MAFFLE (ATH)

30 Rue S. Allende (50 m de la gare, 100 m de Trafic) - **PARKING AISÉ**

GRANDES INSTALLATIONS MODERNES ET PROPRES

Unique dans la région !!!

Laveuse de 20 kg



- ✓ Laveuses de 10, 16 et 20 kg
- ✓ Séchoirs de 15 kg
- ✓ 1 grande calandre
- ✓ Machines pour animaux 🐾 🐾

TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION



DES VERRES SOLAIRES À VOTRE VUE
PROTECTION 100% UV

OSIRIS GROUPE

WWW.OSIRISGROUPE.BE

Chers clients,

Les beaux jours reviennent...
Dès lors, il faut penser à protéger vos yeux
efficacement des rayons de plus en plus nocifs du
soleil!

Vos verres correcteurs ne doivent cependant pas
être un frein au port de lunettes solaires.
En effet, nous vous proposons de bénéficier d'une
offre promotionnelle sur des verres solaires de
haute qualité à votre vue.

Cette promotion sera valable jusqu'à la fin du mois
d'août*. Alors, profitez-en !!!

- Unifocal et antireflet 39€/verre
- Progressif et antireflet 130€/verre

OSIRIS ROLAND

WWW.OSIRISGROUPE.BE

Rue aux Gâdes 16 | 7800 ATH
Tél. 068.28.34.85 | roland@osirisgroupe.be



En charge :

De l'administration générale
Des finances
Du personnel
De la Police
De l'état civil
De l'économie
Du commerce
Du bien-être animal

Les Actions du Bourgmestre

**Dans ce numéro :**

Crise sanitaire : 4
Administration ouverte sous conditions

Accès aux recy-parcs : fin des rendez-vous 8

Les boîtes jaunes qui sauvent des vies 11

Enseignement : 12
une fin d'année particulière

Jobs étudiants : 15
Neutralisation des 475 heures

Le CPAS vous 19
informe

Numéros utiles 20

André DESMARLIERES - Tél. 0495/21 35 16 - bourgmestre@brugelette.be

L'Edito du Bourgmestre

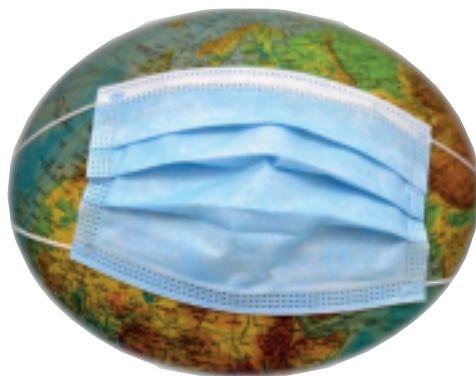
Chers concitoyens,

Dans le « Brugelette Magazine » du mois de mars, je vous parlais des deux tempêtes qui s'étaient abattues sur notre pays : « Ciara » et « Dennis ».

Aujourd'hui, c'est un autre fléau qui nous a frappé de plein fouet; son nom est sur toutes les lèvres : coronavirus (Covid-19).

Comme partout en Belgique et dans le monde, nous sortons, progressivement, d'une période particulièrement pénible et intense : confinement, restrictions, interrogations, inquiétude.....

Le coronavirus (Covid-19) sera vaincu – il le faut. **Mais cette victoire, c'est de notre attitude à tous, jeunes et moins jeunes, qu'elle dépendra; de notre volonté à tous à respecter les règles imposées.**



Chacun d'entre nous a le pouvoir de changer la donne; mieux nous respecterons les mesures qui nous sont imposées, plus vite elles pourront être assouplies, nous amener vers moins de restrictions et à un retour progressif à une vie « normale ».

Je profite du présent édito pour remercier le personnel communal qui a joué un rôle essentiel dans la gestion de cette crise. Merci aussi à notre Maison des Jeunes et à tous les bénévoles qui ont offert leur temps, leur talent; et pour certains, leurs propres deniers pour la confection de masques.



En ce qui concerne les masques « communaux », sachez que notre commande a été passée, comme pour nombre d'autres communes, auprès de la Zone de secours de la WAPI, en date du 22 avril 2020. La première livraison a eu lieu le 14 mai 2020, ce qui a permis une première distribution, à partir du 15 mai. A présent, toute l'entité a été distribuée, mais est, encore, en attente des filtres offerts par le Fédéral; chaque citoyen recevra donc, prochainement, deux filtres du fédéral, par l'intermédiaire de nos deux pharmacies locales.

Chaque année à pareille époque, je vous souhaite, à tous, d'excellentes vacances. Cette année, en ayant une pensée toute particulière pour les familles qui ont perdu un être cher, je me contenterai de vous encourager à profiter de tous les petits plaisirs de la vie, malgré les circonstances difficiles que nous vivons.

Editeur responsable

Administration communale de Brugelette
Grand Place, 2A
7940 BRUGELETTE
Tél.: 068/45 73 07
Fax: 068/46 73 04

Réalisation

Administration communale de Brugelette
Service Communication
secretariat@brugelette.be

Impression

Imprimerie Huvelle
Rue A. Bériot 154
7332 SIRAUT



Crise sanitaire : Administration ouverte sous conditions

Depuis le 11 mai, l'Administration communale de Brugelette a officialisé sa réouverture au public, sous conditions.

Toutefois, durant le confinement, nos agents communaux, qui, pour la plupart, étaient en télétravail, sont restés disponibles, par mail et par téléphone; ils ont, également, accordés des rendez-vous à l'Administration, pour toute demande urgente.

A présent, toute demande peut être traitée, et

tout citoyen peut accéder à l'Administration, moyennant le respect des règles énoncées, ci-après :

- L'accès n'est autorisé que sur rendez-vous;
- Les visiteurs sont tenus de s'annoncer via le parlophone;
- Le port du masque est obligatoire;
- Il convient de suivre l'itinéraire in/out, mis en place dans le hall;
- La circulation est in-

terdite en-dehors de la zone réservée au public.

Pour les échanges de documents, du gel hydro alcoolique et des gants sont mis à disposition.

Toutes les mesures de distanciation sont prises pour pouvoir répondre à vos demandes, sans risque pour votre santé. *Déjà, merci pour le respect de ces mesures.*

Pour prendre rendez-vous : 068 45 73 07 ou secretariat@brugelette.be

Covid-19 : report des taxes communales

La décision de reporter et de réduire le coût des taxes communales, a été discutée, lors du dernier Conseil communal, qui s'est déroulé le 28 mai dernier.

La fermeture prolongée de nombreuses enseignes a entraîné, pour un grand nombre de travail-

leurs, la mise en chômage temporaire ainsi qu'une réduction de salaire conséquente. Les impacts de la crise sanitaire se font ressentir de toutes parts et touchent l'ensemble des citoyens.

C'est pourquoi, afin de ne pas alourdir davantage la situation des ménages,

les conseillers communaux ont proposé de supprimer la « taxe salubrité publique (égouts) » et de postposer l'envoi de l'avertissement extrait de rôle relatif aux « taxes des immondices », au 15 juin 2020.

Continuez vos efforts, et prenez soin de vous!

Mariages & Covid-19 : Qu'en est-il des cérémonies?

Lors du confinement, imposé suite à la crise sanitaire, les mariages civils et religieux étaient encore possibles, mais en très petit comité. Seuls les conjoints, les témoins et l'Officier d'Etat civil pouvaient jusqu'alors être présents.

Toutefois, et pour le bonheur des futurs mariés, cette règle a été assouplie, le 18 mai dernier. En effet, depuis cette date, les parents peuvent, à nouveau y participer, puisqu'un maximum de 30 personnes peuvent, dès lors, être accueillies, aux

cérémonies de mariage et aux enterrements, sous certaines conditions, dont le respect des distances de sécurité.

Il n'est, cependant pas permis d'organiser une réception après la cérémonie, avant le 1er juillet.



Commerces : Comment s'y rendre en toute sécurité?

Depuis le 11 mai dernier, tous les commerces ont pu rouvrir leurs portes. Pour s'y rendre, il convient de respecter des règles strictes.

A l'instar de ce qui se pratiquait dans les commerces restés ouverts durant le confinement, un seul client est autorisé par 10m², et ce, pendant 30 minutes maximum.

Pour les plus petits commerces, une exception est prévue.

Il est fortement recommandé, à chaque client, de porter une protection couvrant le nez et la bouche; et, en tout état de cause, les distances de sécurité doivent être respectées.

Une priorité doit être donnée aux personnes de plus de 65 ans, aux personnes à mobilité réduite et au personnel soignant.

Afin d'éviter les effets de foule, chacun doit faire ses courses seul(e). Une

exception est tolérée pour les enfants de moins de 18 ans – qui peuvent être accompagnés d'un parent – et les personnes nécessitant de l'aide. Il est par ailleurs recommandé de se rendre dans les commerces situés dans une ville ou une commune proche de son domicile ou de son lieu de travail.

L'utilisation des transports en commun ne doit se faire que si vous n'avez pas d'alternative.



Police : Mesures de prévention – Accueil des visiteurs

En raison des mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid-19, et tenant compte des consignes du Conseil National de Sécurité du 13 mai, la zone de police Sylle et Dendre vous accueille dans ses locaux sous certaines conditions.

En effet, depuis le lundi 18 mai, il vous est à nouveau possible : de prendre contact avec votre inspecteur de quartier; de déposer une plainte non urgente; et ce, uniquement sur rendez-vous. Ce rendez-vous pourra être obtenu en contactant le **numéro unique suivant : 068/25.05.80** (pour toute la zone de police, quelle que soit votre commune). Ce numéro est **accessible**

du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 12h30 à 17h00.

Une fois le rendez-vous planifié, lorsque vous vous présenterez à l'endroit et à l'heure fixés : vous devez être porteur d'une protection qui vous couvre la bouche et le nez (masque ou toute autre alternative en tissu) ; vous devez être en possession d'un bic ou d'un stylo personnel dans le but de signer les documents qui devront l'être.

La situation contraint la zone de police, pour le bien de tous, de prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la santé des citoyens et celle de ses collabora-

teurs. Les locaux de la police de proximité ont ainsi été aménagés de façon à vous recevoir dans les meilleures conditions.

En outre, la Police Intégrée a élargi, temporairement, les possibilités de **déposer plainte en ligne, via le site web « Police-on-Web »**, afin d'élargir les possibilités d'accueil, aux citoyens respectant les mesures Covid-19. Il s'agit d'une possibilité supplémentaire, offerte aux citoyens, qui ont le choix, pour les déclarations non urgentes, de les déposer en ligne, ou de se rendre au commissariat.

« Police-on-Web » permettait déjà aux citoyens d'effectuer, en ligne, certaines déclarations non urgentes (vol de vélo, vol de vélomoteur, vol à l'étalage, dégradations diverses et graffiti).

Les possibilités sont maintenant élargies aux faits non urgents suivants : coups et blessures; menaces; harcèlement; vol sans violence; escroquerie (y compris via Internet); perte d'objets ou de documents.

Adresse du site Internet : www.police.be/fr/e-loket

Pour toute problématique urgente, formez le 101.

Pour une aide médicale urgente, formez le 112.





FAGOT-DEQUENNE

Rue Rincheval, 31
CHIÈVRES/VAUDIGNIES
☎ 068/65 73 58
info@3df.be

SARL

*Un service personnalisé
pour une maison qui vous ressemble !*

Toiture,
panneaux photovoltaïques,
véranda, menuiserie,
aménagement intérieur et bien
d'autres choses...



SUR
MESURE

*Artisans à votre écoute, nous
vous proposons un service
polyvalent de qualité dans le
soucis du détail et du travail
bien fait!*

fagot-dequenne

www.fagot-dequenne.be



Ath Passion Pêche

Ouvert du lundi au Samedi
8h30-12h / 13h30-18h30
Dimanche et jours fériés
8h30-12h

www.athpassionpeche.be
Rue de Bauffe, 47
7940 BRUGELETTE

athpassionpeche@live.be

☎ 068/28 26 40



Friterie D'ATTRE



- Lundi, mardi et jeudi :
11h30 - 14h / 18h - 21h
- Vendredi : 11h30 - 14h / 18h - 22h
- Samedi : 18h - 22h
- Dimanche : 18h - 21h30

Place d'Attre - 0498/43 56 64

f Friterie d'Attre

Le Vieux Chaudron

Taverne - Restaurant
Service traiteur



Avenue du Château, 14 - ATTRE

☎ 068/45 42 79 - Fax 068/45 61 92

Cuisine française, de saison et terroir
En été terrasse fleurie - Feu de bois

f Le Vieux Chaudron Attre

Depuis 1952, la famille Miroir
vous accueille dans un cadre reposant

Ouvert du mardi, jeudi, vendredi et dimanche
tous les midis. Le samedi midi et soir.
Fermé le lundi et mercredi.

PAIN CUIT AU BOIS



Boulangerie Pâtisserie

LEROY

Avenue Saint Martin 51
7941 ATTRE - 068/454891

Ouvert de 7h30 à 18h
fermé mercredi et dimanche après-midi

ING



Gérant
d'Agence

Jean-François BOUCART

Agence de Brugelette BCE 0843 016 904

Grand Place 24, B-7950 Chièvres

T +32 (0)68 25 19 20 E chièvres@ing.be

Rue Colonel Daumerie, 3 - 7940 Brugelette

T +32 (0)68 25 03 70 E brugelette@ing.be

L'éclectique

Dépôt - Vente / Vide maison
Ancien commerce

Restauration - Transformation de
mobilier
et objets divers ...

Vide dressing / Brocante

Antiquités / Vintage

Nursérie 2^{ème} main

Ouvert le
Mercredi - Samedi - Dimanche
de 10h à 18h

GSM : 0470/78 18 19

Tél. : 068/33 41 46

134, Chaussée de Saint-Ghislain
7950 Vaudignies (Chièvres)

www.brocante-leclectique.be

En charge :

Des travaux
De l'urbanisme
Du logement
Des bâtiments communaux
De l'aménagement du territoire
De l'agriculture
De l'environnement
Du développement rural
Des cimetières

Les Actions du Premier Echevin



Didier STREBELLE - Tél. 0473 75 66 89 - strebelle.di@skynet.be

Entretien des espaces verts - Merci aux ouvriers communaux

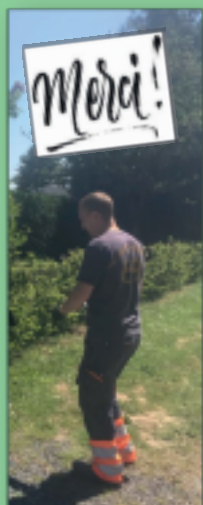
Malgré la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, les ouvriers communaux continuent d'assurer leurs missions, à temps plein, en toute sécurité. Afin de maintenir les distances de sécurité, les équipes commencent leur journée, par deux, toutes les vingt minutes, à partir de 7 heures du matin.

La priorité est donnée à tous les travaux d'extérieur : inhumations; vidange des poubelles publiques et ramassage des

dépôts clandestins; fauchage des bords de routes; tonte des pelouses; nettoyage des parterres; nettoyage des sentiers...

Afin d'assurer les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, chaque ouvrier reste à sa tâche, durant toute la journée, afin éviter tout échange de matériel et de camionnette, au maximum.

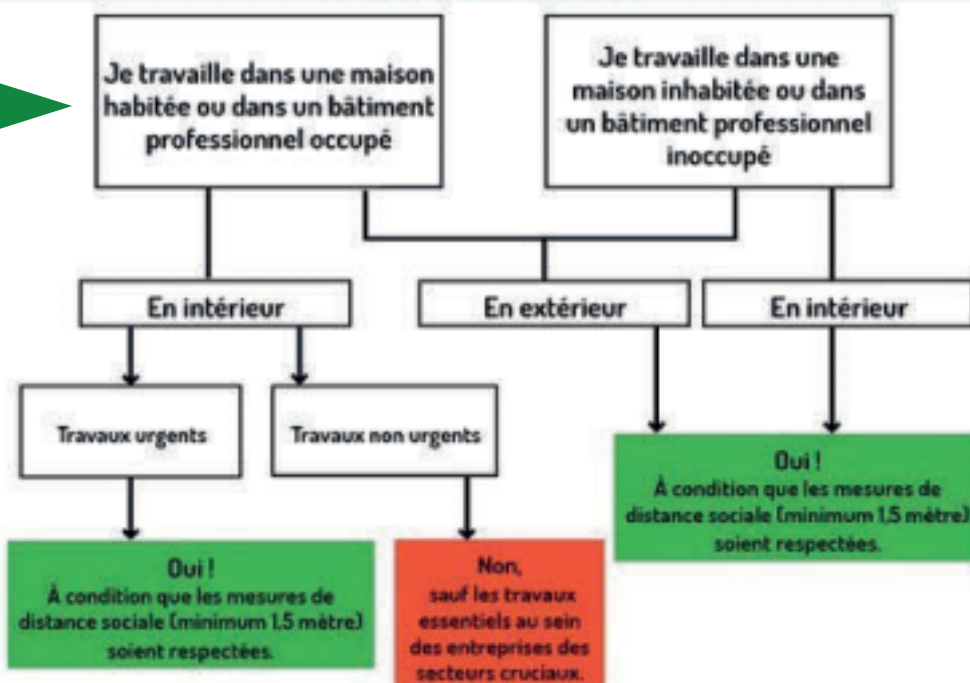
Nous leur disons merci pour la continuité efficace de leur travail !



Coronavirus (Covid-19)

Je suis un professionnel de la construction, puis-je continuer mon activité ?

www.info-coronavirus.be



**Covid-19 et chantiers:
que peut-on faire et ne pas faire?**





« Le scan de la carte se fait en gardant les vitres des véhicules fermés »

Accès aux recyparcs : fin des rendez-vous

Depuis le 19 mai, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous pour accéder aux recyparcs.

Suite à la crise du coronavirus, l'intercommunale Ipalle avait instauré un système de prise de rendez-vous, préalable aux visites aux recyparcs. Elle vient d'y mettre fin, et ce compris pour la journée du samedi.

L'intercommunale rappelle, par ailleurs, les mesures toujours en vigueur en raison de la pandémie :

- Le respect de la distanciation sociale, et le port du masque ou d'un foulard qui est vivement recommandé (obligatoire pour l'accès au bureau) ;



- Il est demandé aux usagers de rester dans leur véhicule, toutes fenêtres fermées, jusqu'au conteneur qui leur sera indiqué par le préposé ;

- Le scan de la carte se fait en gardant les vitres des véhicules fermées.

- Les visiteurs utiliseront leurs propres outils, tandis que les agents ne fourniront aucune aide lors du dépôt dans les conteneurs.

- Enfin, les enfants de moins de 16 ans doivent rester à l'intérieur du véhicule.

Ipalle remercie les citoyens pour le respect de ces consignes mises en place suite à la crise du coronavirus.

Pour toute information :

IPALLE – Service communication

Chemin de l'Eau Vive, 1 – 7503 Froyennes

Tél.: 069 /84.59.88

www.ipalle.be

info@ipalle.be



Petites annonces pour travailleurs saisonniers

La crise que nous vivons impacte également le travail dans les activités horticoles et agricoles. Suite aux mesures sanitaires, la main d'œuvre saisonnière, habituellement disponible en horticulture fait défaut. En vue d'aider ces secteurs et de leur permettre de maintenir leurs activités essentielles pour nourrir notre population, une plateforme, sur Internet, a été créée.

L'objectif de ce site Internet est de mettre en rela-

tion des candidats pour le travail saisonnier, avec des producteurs, aussi bien conventionnels que bio, qui se retrouvent actuellement démunis de forces de travail.

Ainsi, les candidats-travailleurs (en ce compris les étudiants) peuvent poster une annonce, indiquant aux producteurs qu'ils sont disposés à venir travailler, pour une période plus ou moins limitée, selon les critères de choix du travailleur.

Quant à eux, l'ensemble des producteurs wallons peuvent consulter librement la liste des candidats et sélectionner, par région, les profils des personnes qu'ils souhaitent contacter.

Pour les personnes à la recherche d'emploi régulier en agriculture, une passerelle est en place via le Forem.

Pour consulter ou poster une candidature :
<https://jobs.easy-agri.com/>



Prévention des inondations et coulées de boue en cas d'orage (GISER)

L'actualité « Covid-19 » ne doit pas nous faire oublier qu'avec les journées plus chaudes du début d'été, revient le risque d'inondations boueuses, lors des premiers orages survenant dans les campagnes où les champs ont été récemment semés (maïs, betterave, pomme de terre, pois, etc.). Ces inondations ne sont pas liées directement à un cours d'eau, mais aux endroits où se concentrent les eaux de pluie.

En tant que particulier, mon terrain est-il à risque, et comment puis-je me protéger ?

- **L'inondation par ruissellement survient là où il n'y a pas de cours d'eau**



Ce type d'inondation est essentiellement lié à l'orage, et c'est parfois très localisé (à cent mètres près, on est inondé ou pas). Pour vérifier si votre terrain est situé sur un axe de concentration du ruissellement, il est utile de consulter la carte LIDAXES sur le Géoportail de Wallonie : geoportail.wallonie.be/walonmap

Bien entendu, le bon sens s'applique aussi : si votre terrain est situé en contrebas d'un versant agricole cultivé, même sans axe de concentration identifié, une coulée de boue peut survenir.

- **Comment protéger mon habitation ?**

La première série d'actions à mener sur votre terrain et votre habitation est d'assurer le bon fonctionnement des ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux de pluie : nettoyer les caniveaux, avaloirs, corniches et rigoles de tous les débris (feuilles mortes, banchettes, mousses...) qui ont pu s'y accumuler durant l'hiver. La deuxième action consiste à imaginer le trajet des écoulements intenses éventuels sur le terrain, et à dégager un passage libre : aucun tas de bois, bac à fleurs, compost, sac de terreau et autre réserve de matériel pouvant faire obstacle au ruissellement (ou être emporté vers l'aval). Enfin, en dernier lieu, il faudra protéger ce qui risque malgré tout d'être touché par les eaux, ainsi par exemple : boucher les aérations de cave et soupiraux, surélever les machines et les armoires, enlever les tapis, etc. Il est aussi conseillé de garder à portée de main quelques outils : pelle, râteau, brosse et raclette, pompe vide-cave, bottes et lampe de poche. La commune peut aussi vous fournir quelques sacs de sable.

Plus d'infos : Le site de la Cellule GISER (www.giser.be); Le Portail Inondations (<http://environnement.wallonie.be/inondations/>)



Inscrivez-vous à Be-Alert et recevez en temps réel les consignes de sécurité : <https://be-alert.be/>

Check-list INONDATION (Je suis inondé, que faire ?)

PROTÉGER

- Couper l'électricité si danger de court-circuit, le gaz, le chauffage.
- Mettre les personnes vulnérables à l'abri.

ALERTER

- Service de secours : **112** (en cas de danger de mort, pompiers – ambulance) ou **1722** en cas de situation moins/non urgente (<https://www.sos112.be/fr/pas-urgent>)
- Éviter de saturer le réseau GSM (uniquement appels urgents et importants)

SECOURIR

- S'équiper (bottes, gants, lampe de poche)
- Evacuer l'eau, racler la boue.
- Ecouter la radio et les réseaux sociaux officiels, suivre les consignes des autorités.

Tom & Co

Votre animal et vous



DU **8 JUIN** AU
19 JUILLET 2020

Uniquement
dans votre...

Tom & Co
VOTRE ANIMAL ET VOUS

ST-GHISLAIN - FRAMERIES

NOUVEAUTÉ !

1 jeton (11 min.) = 9€
5 jetons (5x11 min.) = 40€



Toute l'année profitez de nos **cartes**

d'épargne 9+1* chiens et chats

(*soit 10% de réduction - Voir Conditions en magasin)

VOTRE DOG WASH
UNIQUEMENT À ST-GHISLAIN

Rue du Sas, 87 • **ST-GHISLAIN**
Tél. 065/63 21 00
Lundi au samedi de 9h à 18h30
Dimanche de 9h à 12h

Rte Nationale, 9 • **FRAMERIES**
Tél. 065/ 88 68 35
ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

-5€
BON

à l'achat
de minimum **50€***
(hors animaux vivants, pet's
budget et promos en cours.
1 bon par ménage offre non
cumulable)

-20%

A l'achat d'un sac
pour chien ou chat
de la marque
**NUTRIEXPERT
ET APPETITE**

(non cumulable avec d'autres promos
en cours sauf 9 + 1)

Imprimerie

**Claudy
Sébastien
Virginie**

Tous les imprimés commerciaux
et administratifs :

Conception, création graphique,
 finition,...

Factures, en-têtes, autocopiant,
enveloppes, dépliants, folders,
brochures, flyers,...

Faire part Mariage, Naissance,
invitation Noces d'Or...

Spécialiste : périodique,

revue de luxe, publicitaire,...

IMPRIMERIE

HUVELLE

Rue A. Bériot 154 - 7332 SIRAUTL

065/62 06 21 • www.imprimeriehuvelle.be
info@imprimeriehuvelle.be

HUVELLE

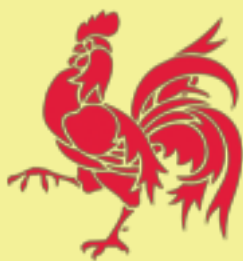
S.P.R.L.

En charge :

De la santé
 Des l'enseignement
 De la culture
 De la bibliothèque
 Des classes moyennes
 Du culte



« Cette boîte jaune fluo permet aux services de secours de réagir le plus rapidement possible en cas de malaise ou de disparition »



Wallonie

Les Actions de la 2ème Echevine



Martine SCULIER - Tél. 0477/23 77 75 - pharmacie.sculier@skynet.be

PCS : Les boîtes jaunes qui sauvent des vies

Le nouveau service de l'Administration communale de Brugelette, dédié à la mise en place du Plan de Cohésion Sociale, travaille, en ce moment-même, sur sa première action. Celle-ci fait écho à l'accès à la santé, puisqu'elle proposera aux personnes de 60 ans et plus, de se munir, gratuitement, d'un kit Senior Focus « Life Box ». Cette boîte jaune fluo permet aux services de secours de réagir le plus rapidement possible en cas de malaise ou de disparition. Placée dans le frigo, elle contient deux documents. Le premier reprend les informations médicales nécessaires à une bonne prise en charge; et le second, quant à lui, répertorie les caractéristiques physiques ainsi que les habitudes de déplacement de la personne concernée.

Ce kit d'assistance est également composé d'un autocollant, identique à celui placé sur la boîte. Celui-ci est à coller sur le frigo afin d'avertir les services de secours de la présence du kit Senior Focus « Life Box ». Une même boîte peut contenir les renseignements de maximum 3 personnes, habi-

tant sous le même toit.



Ce projet sera proposé à la population brugelettoise, dans le courant de l'année 2020. Un dépliant explicatif, reprenant les informations essentielles et les modalités de retrait du kit, sera adressé aux citoyens prochainement.

Le Plan de Cohésion Sociale de Brugelette est coordonné par Madame Audeline KULLAK, cheffe de projet du PCS. N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement complémentaire.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Contact : Par téléphone au 068/45.73.15 ou par mail à pcs@brugelette.be.

Réouverture de la bibliothèque, sous conditions – Horaire d'été

- **Ouverture du 23 mai au 29 août : uniquement les samedis, de 10 heures à 12 heures.** Vu la crise sanitaire, quelques précautions sont de mises, à la bibliothèque : si vous êtes une lectrice ou un lecteur de plus de 12 ans, munissez-vous de votre masque et de vos gants, pour pouvoir entrer dans la bibliothèque et choisir vos livres. Seule une personne sera autorisée, par section, et ce, durant 1/4 d'heure. Les familles ne peuvent être représentées que de la manière suivante : 1 adulte et 1 enfant ou 1 adulte et 1 adolescent. En cas de pluie, n'oubliez pas votre parapluie, car il vous sera demandé d'attendre votre tour, dehors, avant d'entrer dans la bibliothèque. En fonction de l'évolution de la situation, ces mesures pourraient, bien sûr, être modifiées. Prenez soin de vous et de votre famille. **Pour tout renseignement :** Centre de Lecture publique de Brugelette; avenue de l'Eglise, 21 — 7940 Brugelette / bibbrug@hotmail.com / Facebook : [bibliothèque de Brugelette](#)

Garderies assurées et dossiers pédagogiques remis à tous les élèves

Suite à la crise du coronavirus qui a considérablement impacté nos vies sociales et professionnelles, les équipes pédagogiques ont été mises particulièrement à contribution, comme beaucoup d'entre nous. Souvenez-vous : le jeudi 12 mars, le Première Ministre, Madame Sophie Wilmès, annonçait la fermeture des écoles du fondamental et du secondaire, à partir du lundi 16 mars; la course contre la montre commençait afin d'organiser, au mieux, l'accueil des enfants dont les parents travaillent en première ligne, c'est-à-dire, les enfants de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants, mais aussi, ceux dont les parents travaillent dans les commerces dits de première nécessité. Il fallait aussi ouvrir l'accueil extrascolaire, pour assurer la garderie de ces enfants. Madame Sculier, Deuxième Echevine, tient, d'ailleurs, à remercier Madame Ferrain, du service ATL de la Commune, ainsi que les accueillantes, pour leur dévouement.

Le lundi matin, l'équipe pédagogique était au complet, afin de pouvoir recevoir, dans les meilleures conditions, les enfants pour lesquels les parents n'auraient trouvé aucune solution de garde. Pour rappel, les grands-parents ne pouvaient pas assurer la garde de leurs petits-enfants — suivant les recommandations du corps médical. Même si, certains jours, et à la demande des parents, des garderies ont été organisées, aucun enfant ne s'est présenté à l'école, le lundi 16 mars. Cependant, L'Echevine de l'Enseignement, présente à l'école, ce matin-là, a remarqué la volonté de l'équipe, à maintenir son rôle pédagogique, même si les élèves n'étaient pas présents physiquement. C'est ainsi que leur est venu l'idée de réaliser, pour chaque semaine, et pour chaque classe, des dossiers pédagogiques « de révisions des matières acquises », à remettre ou à envoyer aux parents. Ce procédé, permettant d'éviter tout « décrochage scolaire ».

L'Echevine de l'Enseignement, à Brugelette, salue ce travail et remercie les institutrices pour leur bienveillance à l'égard de leurs élèves, avec qui elles ont gardé le contact, via le groupe Facebook de l'école, notamment.

Madame Sculier n'oublie pas Monsieur Divry et Monsieur Van Boxem, qui ont poursuivi leur travail sur le plan de pilotage, et elle remercie, également, les techniciennes de surface, qui ont entretenu l'école durant cette période difficile.

A présent, après quelques travaux utiles — mise en place de panneaux photovoltaïques, sur le toit de l'école, et création d'une mare, dans le jardin pédagogique — le déconfinement progressif a vu le jour. Un retour à l'école pour certaines classes, suivi par d'autres, dans le respect des règles imposées par la Ministre de l'Enseignement, Caroline Désir.

Enseignement : une fin d'année particulière...

A la fin juin, il est de tradition que le Collège communal remette aux élèves de 6ème année primaire des écoles de l'entité, un cadeau de fin d'études. Malgré une fin d'année scolaire chaotique, en raison de la crise sanitaire que le monde traverse, la Commune se refusait de déroger à cette coutume. Dès lors, le Collège communal a décidé, en sa séance du 22 avril 2020, que le traditionnel présent serait remis, comme chaque année, à tous les élèves qui quittent l'enseignement fondamental de Brugelette.

Le Collège communal se joint donc à son Echevine de l'Enseignement, pour féliciter tous ces écoliers, et leur souhaiter « bonne chance » pour la poursuite de leurs études. Ce passage, vers l'enseignement secondaire constituera une nouvelle étape dans leur cursus scolaire. Madame Sculier espère qu'ils pourront se montrer fiers des connaissances inculquées en primaire, et se montrer dignes de l'enseignement de qualité qu'ils ont reçu dans les écoles de notre entité.

Merci aussi aux enseignants pour leur investissement, tout le long de la scolarité des élèves, et particulièrement au cours de ces derniers mois.

Le soin est donc donné, à la Directrice de l'école Saint-Louis, Madame Bosquillon, et au Directeur de l'école communale « L'Envolée », Monsieur Divry, d'offrir le cadeau de fin de 6ème année primaire, au nom du Collège communal; car, malheureusement, cette année, aucune cérémonie ne sera permise.

L'école « L'Envolée » produit son énergie solaire

Ca y est ! Depuis début mai, l'école communale « L'Envolée » est équipée en panneaux photovoltaïques, et produira, désormais, sa propre électricité solaire.

L'Administration communale a financé les frais d'étude, de développement de cahier de charges, de réalisation et de suivi d'appel d'offre. Tandis que l'asbl APERe, active dans la promotion des énergies renouvelables, prend en charge 100% des coûts de l'installation, sa maintenance ainsi que la réalisation d'animations pédagogiques, prévues à la rentrée scolaire.



L'installation photovoltaïque offre une puissance de 30 kWc et produira au minimum 25.500 kWh par an.



Grâce à cette production solaire, l'école – la commune – bénéficiera immédiatement d'une diminution du montant de la facture annuelle de son fournisseur d'électricité, tout en diminuant durablement ses émissions de CO2.

L'asbl APERe accompagnera l'école pour qu'elle puisse autoconsommer un maximum d'électricité solaire, tout en diminuant son recours aux énergies fossiles, au profit de l'établissement, de la commune et de « Capitaine Planète » !

Le nouveau projet d'école vise une éducation à l'environnement et au développement durable

L'Envolée accueille un potager, une mare, et bientôt un compost, des poules et autres animaux, sans oublier le projet Zéro déchets. Désormais, l'école communale a également le plaisir de participer au projet Sun's cool, qui a permis d'équiper ses toits de panneaux photovoltaïques. Et, grâce à l'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl), un accompagnement technique, ainsi que des animations pédagogiques seront assurés, auprès des élèves. Ce nouveau projet d'école a de quoi ravir « Capitaine Planète », la mascotte environnement de l'école.

Plus d'infos : <http://sunscool.be/>

Achats ciblés de l'AssPE pour de multiples nouveaux projets

La fin de l'année scolaire est, à présent, toute proche. Et même si le virus Covid-19 a eu raison de l'enseignement, mais aussi de toutes les activités liées à l'école, depuis le 16 mars, l'école « L'Envolée », via son Directeur et son équipe d'enseignantes, n'est pas restée inactive, et en a profité pour développer ses nouveaux projets (panneaux photovoltaïque, mare, ...).

L'Association des parents d'élèves (AssPE) a, de son côté, contribué à la réalisation d'autres projets,

par des achats ciblés, comme, notamment : un frigo industriel Inox, des chaises oranges, des buts de football, un chalet de jardin.

De plus, l'AssPE, comme chaque année, offrira également un cadeau pour les 6ème année primaire.



Merci à l'AssPE

Spécialiste Monuments funéraires
Decarpentrie-Crèpin

Un conseil, un service
 de qualité et la gentillesse
 sont leurs devises !!!



Grand Rue, 73
CHIÈVRES
 (Face au cimetière de Chièvres)

Tél. : 068/28 25 79
068/65 91 11
GSM : 0495/22 01 43

**Centre régional pour l'intégration
 des personnes étrangères**



**L'intégration en Wallonie
 Où commencer ?**

Téléphonez au 065 61 18 53
 pour prendre un rendez-vous et venir
 nous rencontrer lors d'une permanence

Avec le soutien des communes
 de notre ressort territorial et de



Motoculteurs - Tondeuses
Broyeurs - Tronçonneuses
Débroussailleuses
Micro-tracteurs...

PENSEZ
A DEPOSER VOS
DÉBROUSSAILLEUSES,
TRACTEURS, TONDEUSES,
BROYEURS, TRONÇON-
NEUSES, ROBOTS,
MICRO-TRACTEURS,
TAILLES-HAIES, ETC...
POUR L'ENTRETIEN

www.andrelete.be

Vente et dépannage
toutes marques



André et Vincent LÉTÉ - LENS
RUE DES ALLIÉS 31 - ☎ 065/22 98 53

En charge :

Du sport
De la jeunesse
De l'accueil temps libre
Du tourisme
Des fêtes et cérémonies
Du troisième âge

Les Actions de la 3^{ème} Echevine



Johanna HUBEAU - Tél. 0475/24 38 08 - hubeau.jh@gmail.com

Jobs étudiants : neutralisation des 475 heures

À l'image de beaucoup d'autres étudiants jobistes, tu enchaînes les heures supplémentaires (dans un supermarché ou un magasin d'alimentation, par exemple) afin d'aider la société à surmonter la crise sanitaire actuelle ? Sache alors que, depuis le 11 avril dernier, tu peux compter sur un coup de pouce des autorités. En effet, les heures que tu as prestées pendant la période d'avril-mai-juin n'entrent pas en compte dans le calcul de tes 475 heures annuelles. Cette mesure concerne tous les étudiants jobistes et n'est pas limitée à un secteur en particulier.

De plus, tes revenus, ainsi que le nombre d'heures presté, n'ont aucune incidence sur ton droit aux allocations familiales durant cette période. En effet, les instances régionales chargées de l'octroi des allocations familiales ont mis en place un régime dérogatoire pour 2020. Ainsi, en Wallonie, si tu es né, au plus tard, le 31 décembre 2000, tu ne perdras pas tes

allocations familiales si tu travailles plus de 240 heures par trimestre (à l'exception des mois de juillet, août et septembre), comme c'était le cas selon les règles habituelles. Ainsi, en 2020, entre janvier et septembre inclus, tu peux, exceptionnellement, travailler plus en tant qu'étudiant jobiste, sans perdre tes allocations familiales.

Qu'en est-il des impôts pour tes parents ?

En règle générale, tes parents paient davantage d'impôts quand tu travailles beaucoup. Toutefois, ici aussi, la législation sera adaptée, de sorte que tes revenus — en tant qu'étudiant au cours du deuxième trimestre — ne soient pas pris en compte pour déterminer si tu restes fiscalement à charge de tes parents.

Plus d'infos : www.mysocialsecurity.be/student/fr/

STUDENT
AT WORK



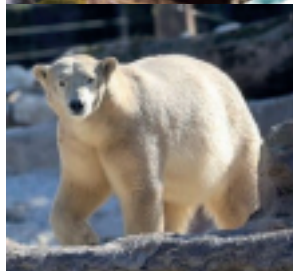
● Respect Seniors adapte sa ligne d'écoute

● Les soignants sont sur tous les fronts ! Les aînés sont isolés et en mal de contacts sociaux... Les proches sont inquiets, stressés, en questionnement...

● Chacun de nous peut les soutenir de différentes manières : le soir, à vingt heures, en faisant du bruit à sa fenêtre; en laissant la priorité au personnel soignant et aux aînés pour faire leurs courses; en aidant son voisin qui n'a pas la possibilité de sortir; en respectant les restrictions sanitaires; etc.

● En cette période de crise sanitaire, l'Asbl **Respect Seniors** souhaite, elle-aussi, apporter son soutien en élargissant sa **ligne d'écoute** pour les professionnels, les familles et, bien entendu, les aînés qui éprouvent le besoin de parler, de partager leurs inquiétudes et/ou de se sentir soutenus.

● **Pour les contacter :** 0800 30 330, du lundi au vendredi, de 9h à 17h — Antenne du Hainaut occidental, 11/3 Rue des sœurs de la charité, à 7500 Tournai (Plus d'infos : www.respectseniors.be)



Pairi Daiza : une réouverture progressive, en toute sécurité

Le mercredi 13 mai 2020, le Conseil National de Sécurité a autorisé la réouverture, sous conditions, des parcs animaliers. Ainsi, depuis le lundi 18 mai, les journées de détente et de découverte à Pairi Daiza, lieu de plein air par excellence, sont à nouveau autorisées, dans un cadre sécurisé et pour un nombre de visiteurs limité.

Tant les abonnés que les visiteurs d'un jour doivent réserver leur visite en ligne, avant de se rendre à Pairi Daiza. Cette réservation en ligne est obligatoire, au risque de se voir refuser l'accès au parc.

Aussi grand soit le Parc (8,6 hectares de sentiers et chemins en plein air, sur 75 hectares de superficie globale), le nombre de visiteurs autorisé est inférieur à la capacité normale de Pairi Daiza. Cela afin de permettre et garantir le respect des règles de distanciation sociale.

Tout visiteur qui souhaite entrer dans le Jardin, devra avoir un masque sur lui. Son port sera vivement recommandé pour les 12 ans et plus, dans l'ensemble du Domaine. Et il sera obligatoire dans les lieux couverts du Domaine (pour les 12 ans et plus) ainsi que sur les îles des lémuriers et saïmiris.

La distanciation sociale de minimum 1,5 mètre entre personnes ne partageant pas le même foyer est d'application, dans l'ensemble du Jardin. Rappelons que Pairi Daiza propose plus de 86.000 m² d'espaces utiles de plein air (chemins, allées, jardins...) sur lesquels les visiteurs peuvent aisément se disperser.

D'autre part, les voies d'entrées dans le Jardin ont été multipliées. Pas moins de quinze larges voies d'accès permettent, désormais, aux visiteurs, d'accéder aux entrées du Parc (une nouvelle entrée temporaire a d'ailleurs été créée), en respectant la règle de distanciation sociale. De même, pour éviter aux visiteurs de se croiser à certains endroits, quelques chemins et sentiers du Jardin, beaucoup plus étroits, ont été placés à sens unique.

Enfin, le nombre de distributeurs de savons et/ou de gel hydro-alcoolique a été renforcé (sanitaires, points de restauration à emporter, boutiques, accès à certaines zones du Parc, etc.), afin que tout un chacun puisse, à tout moment, se laver les mains comme cela est recommandé. Chaque bloc wc est fréquemment

désinfecté par le personnel de nettoyage.

Et, dans la lignée des autorisations accordées au secteur Horeca, un assez grand nombre de « take away » (vente à emporter) ont été installés, ci et là, dans le Parc, afin de permettre aux visiteurs de se restaurer en toute sécurité et à petits prix.

Aussi, depuis le 8 juin, les séjours à Pairi Daiza Resort, au cœur du Parc, sont à nouveau possibles, avec de légères adaptations — seuls les séjours de maximum 10 personnes par groupe sont tolérés. Néanmoins, quelques activités particulières (nourrissages annoncés, démonstration de vols d'oiseaux, poissons-pédicure) restent suspendues, jusqu'à nouvel ordre.

Pour réserver votre visite :
www.pairidaiza.eu/fr/enregistrement-des-visites-au-jardin-des-mondes

Pour toute question :
helpdesk@pairidaiza.eu ou **+32 (68) 498.496**

Coordonnées :
Pairi Daiza
Domaine de Cambron
7940 Brugelette

Source d'informations :
www.pairidaiza.eu

Le salon « Nature en folie » n'aura pas lieu

Suite à la décision du Conseil National de Sécurité, d'interdire tout « événement de masse », le comité organisateur du salon « Nature en folie » a décidé, officiellement, d'annuler l'édition du 11 et 12 juillet 2020.

A ce sujet, Monsieur Francis Lemaire, le Président de l'Association Nature et Protection des Espèces Menacées (A.N.P.E.M.), l'asbl qui organise le salon, souligne ceci :

« (...) d'une part, il faut savoir que l'organisation de cette manifestation demande une préparation de plus de 6 mois. Suite au confinement, le programme de cette année a été interrompu, et je n'ai pas pu finaliser les modalités indispensables à une telle organisation. D'autre part, il aurait été difficile d'appliquer les mesures de sécurité sur le site du salon — certes, dans le vaste parc, cela est possible, mais dans la salle et le chapiteau, c'est un peu plus compliqué; surtout pour la distanciation sociale... ».



Cette édition 2020 se voulait, pourtant innovante.

En effet, le programme s'étoffait de quelques nouveautés.

Parmi celles-ci, le salon « Nature en folie » avait l'intention de proposer une exposition d'artistes animaliers, un spectacle de magie pour les petits et les grands, ainsi qu'une concentration originale de « St. Bernard », et près de 4 h de musique et de danses country / Rock.

L'organisateur du salon fait, cependant, preuve de réalisme :

« (...) certes, c'est décevant! Mais dans la situation actuelle, je crois que c'est la bonne décision à prendre. Notre priorité est, quand même, la sécurité de tous; même si notre grand public comporte, pour la plupart, des passionnés des animaux, de la nature et de la ruralité... ».

Toutefois, très concrètement, le comité organisateur remercie ses partenaires et ses passionnés, pour leur soutien, devant une situation, aussi imprévisible.

D'ores et déjà, le comité vous donne rendez-vous pour l'Édition 2021 du salon « Nature en folie », les 10 et 11 juillet 2021.

Plus d'infos : [page Facebook « nature en folie ».](#)

Annulation de la Fête de la Musique à Brugelette



Comme nous le redoutions depuis plusieurs semaines déjà, nous sommes vraiment tristes de devoir annoncer que la Fête de la Musique ne pourra pas avoir lieu, dans le parc communal, le 24 juin 2020, comme initialement annoncée, en page 16 du « Brugelette Magazine » du mois de mars 2020.

En effet, suite au Conseil National de Sécurité du 3 juin dernier, ayant interdit tout rassemblement jusqu'au 1er août (et les grands événements de masse jusqu'au 31 août), la Maison des Jeunes « Les Chardons », le Patro d'Attre, l'Institut Médico-Pédagogique Sainte-Gertrude, l'Administration communale de Brugelette et la Maison Culturelle d'Ath, qui s'étaient, initialement associés pour faire du jour le plus long de l'année, celui de toutes les musiques, ont pris pleinement conscience que la Fête de la Musique ne pourrait avoir lieu, cette année...



© Yves Persoons

L'événement est donc annulé, mais le rendez-vous est déjà pris en 2021, aux alentours du solstice d'été.



© Yves Persoons



DOMINIQUE DELFOSSE

Athimmo

Plus d'infos : **068/28.26.80**



11, Esplanade
7800 Ath
info@athimmo.be

www.athimmo.be

Bernard DAUBY

**Vidange en tous genres
+ débouchage**

RUE DE LA DENDRE 8
BRUGELETTE

0477/91 71 26



Voyages Degreuve S.A.

Autocariste spécialisé
Agence de voyages
Organisateur de voyages



Chemin des Peupliers 40, 7800 ATH (Belgique)
Tl.: +32 (0)68 28 35 01 - Fax : +32 (0)68 28 21 83
E-mail: info@voyagesdegreuve.be - Website: www.voyagesdegreuve.be

Avis à la clientèle Nouvelle adresse



Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie - Chocolaterie
Glacerie

Royal Opéra

**Chaussée de Mons, 6
BRUGELETTE
068/45 45 99**

Ouvert du Mardi au samedi 7h00 à 13h00 et
14h à 19h. Dimanche de 7h à 13h. Fermé Lundi

En charge :
Des affaires sociales



Les Actions du CPAS



Raoul ROLIN / Tél. 0472 37 07 85/ raoulrolin@outlook.be

Mesures sanitaires au CPAS

Durant ces dernières semaines, notre C.P.A.S. a été contraint de s'adapter, au moment où l'ensemble du pays s'est retrouvé confiné. Malgré ces contraintes, nos différentes missions ont pu se poursuivre. A présent, le déconfinement est entamé. Néanmoins, nous continuons à veiller à l'application des différentes directives, afin de garantir, au mieux, le bien-être et la sécurité de tous. En effet, la menace est toujours là, et nous nous devons de rester vigilants. Ainsi, nos services sociaux continuent à privilégier le traitement des demandes par téléphone et par e-mail. Nous sommes toujours joignables aux heures habituelles au **068/26.87.70** ou via l'adresse générale : **secretariat@cpasbrugelette.be**. Nous vous invitons à introduire vos demandes via ces canaux de communication.

Tout visiteur doit désormais porter un masque pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte du C.P.A.S. Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition à l'entrée du bâtiment; des vitres de protection ont été disposées sur les bureaux d'accueil. Un sens de circulation, dans les locaux, a également été établi.

Nous comptons sur votre bonne collaboration, afin d'utiliser et de respecter, au mieux, ces différentes mesures.

Logements de qualité à louer

Place Maurice Sébastien 2, 7940 Brugelette

Six logements moyens adaptés aux seniors et aux personnes à mobilité réduite. Loyer, entre 590 euros et 620 euros (charges communes non comprises).
Candidature à envoyer par courrier au C.P.A.S. :
Rue des Déportés, 1 - 7940 Brugelette.
Plus d'infos : 068/26.87.75.



Lancement de notre page Facebook



La période particulière que nous venons de traverser, a coïncidé avec le lancement de notre page Facebook. Soucieux de partager, avec vous, une information claire et actualisée, il nous a semblé que Facebook était un moyen efficace. Néanmoins, nous resterons attentifs à ceux qui n'utilisent pas ce moyen de communication, via, notamment, le présent bulletin communal d'informations..

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont consacré une partie de leur temps, leur talent et leur matériel, pour aider ceux qui en avaient le plus besoin. Nous remercions, également, le personnel du C.P.A.S. et les personnes qui nous ont aidés : don de masques, matériel et fournitures pour confectionner des masques, ... Sans oublier tous ceux qui nous ont fait part de leur soutien et de leur solidarité, afin de traverser, au mieux, cette période particulière. Merci pour votre solidarité !

Le service des repas à domicile a vu son carnet de commande augmenter

Depuis la mi-mars, une augmentation significative des commandes de repas a été observée. Ce service remplit toujours avec bienveillance cette importante mission. Pour tout renseignement, nous vous invitons à joindre le **068/26.87.74.** ou l'adresse e-mail: **secretariat@cpasbrugelette.be**

Le « Savoir Fer », notre service de repassage/couture s'adapte

Une zone d'échange des mannes à linge permet de garantir la distanciation. Ce service est ouvert aux horaires habituels.

Le taxi social ne véhicule qu'un client ou des membres de la même famille à la fois

La priorité est donnée aux rendez-vous médicaux. Le port du masque est obligatoire pour tous.

Les aide-ménagères, ont repris leurs précieux services

Les aides ménagères se sont parfaitement adaptées aux nouvelles mesures sanitaires.

Nous remercions, d'ailleurs, tous nos clients pour leur attention particulière, aux différentes mesures qui sont préconisées.

Numéros utiles

Au niveau communal – Les services administratifs à votre disposition

Direction générale

Mme Karolina KOWALSKA - 068/45 73 09
direction-generale@brugelette.be

Secrétariat, Service Communication

Plan de Cohésion Sociale

Mme Valérie LEBON - 068/45 73 07
secretariat@brugelette.be
Mme Audeline KULLAK - 068/45 73 15
pcs@brugelette.be

Service Population & Etat Civil

Mme Marianne DEBRUXELLES - 068/45 73 01
Mme Christine GRANDMONT - 068/45 73 02
population@brugelette.be
Mme Maité COUPEZ - 068/45 73 31
etatcivil@brugelette.be

Service Enseignement, Jeunesse & Sport

Service Location & Sécurité

Mme Nathalie BLONDIAU - 068/45 73 06
enseignement@brugelette.be
Mme Marie FERAIN - 068/45 73 08
jeunesse@brugelette.be
Mme Christiane RENARD - 068/45 73 33
locations@brugelette.be

Service du Personnel

Mme Caroline GENBAUFFE - 068/45 73 18
personnel@brugelette.be

Service Urbanisme & Logement

Mme Véronique GASPARD - 068/45 73 10
urba-envir@brugelette.be
Mme Charlotte DESENFANT - 068/45 73 11
logement@brugelette.be

Service Technique, Cimetière, Agriculture

Marchés publics & Plan d'urgence

Mr Benjamin CORDIER - 068/45 73 38
travaux@brugelette.be
Mme Eliane CIMPAYE - 068/45 73 19
cim-agri@brugelette.be
Mme Sylvie DUPONT - 068/45 73 19
mp-planu@brugelette.be

Service Finances

Mr Hubert POIRET - 068/45 73 34
Mme Valérie PECHER - 068/45 73 12
Mr Eric BREMEELS - 068/45 73 12
comptabilite@brugelette.be
Mme Sandy MAENHOUT - 068/45 73 14
taxes@brugelette.be

Au niveau national, régional et local

0800 14 689

WWW.INFO-CORONAVIRUS.BE

**112**

Numéro d'urgence européen
www.112.be

**100 / 112**

Pompiers ou ambulances

**101**

Police

Pour la police locale : www.policelocale.be/

1722

En cas de tempête ou d'inondation, pour les interventions non-urgentes des pompiers, activé sur la base d'un code orange ou rouge (IRM). L'activation du 1722 sera toujours annoncée via les médias : www.112.be

Les personnes en chômage économique suite au Covid-19, peuvent bénéficier d'une réduction de 40 € sur leur facture d'eau. **087/87.87.87**, (solliciter le document et y joindre l'attestation de chômage technique; le renvoyer par courrier postal à **SWDE – BP 515 – 1400 Nivelles**)



Infos sur les aides sociales, l'aide alimentaire, les situations professionnelles, les problèmes de logement, les crédits,... <http://luttepauvrete.wallonie.be/>



ASSUREZ VOTRE TRANQUILLITÉ.
VOUS SEREZ ENTRE DE BONNES MAINS !



Assurances Bille
SPRL

ATH - LADEUZE

L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

ASSURANCES

CRÉDITS

PLACEMENTS



**ANALYSE GRATUITE
DE VOTRE DOSSIER CHEZ VOUS
OU CHEZ NOUS !**

- Paiements mensuels sans frais
- Assurances avec ou sans franchise
- Omnium jusqu'à 36 mois sans dégressivité
- Réductions client complet

2 BUREAUX :

ARS BILLE SA

Rue de Nazareth 15-17 à 7800 Ath

Le lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

ASSURANCES BILLE SPRL

Rue du Chasseur 18 à 7950 Chièvres

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00

Le samedi de 7h30 à 12h00

Facilité de parking

Français/Anglais/Espagnol

**Possibilité de rendez-vous en dehors
des heures de bureau.**

068 65 71 31 - 068 28 49 80

www.bille.be

**DEVIS GRATUIT
POUR VOS ASSURANCES**

SERVICE IMMOBILIER



Bille
Immobilier

Bille

**ACHAT
VENTE
LOCATION**

Evaluation gratuite !



0479/369.354

www.bille-immobilier.be

info@bille-immobilier.be

FR 19 503435

Ne pas jeter sur la voie publique

FESTIVITES & ANIMATIONS PREVUES PAR LES AÎNES DE BRUGELETTE

*Suivant les directives du
Conseil National de Sécurité
et les décisions du Comité des
Aînés (au regard de l'évolution
de la pandémie de Covid-19)*

► JUILLET 2020**Dîner annuel au Manoir de La Tour****Le mardi 14 juillet 2020, de 12h00 à 18h00**

⇒ Le Manoir de La Tour, Chemin de Beloeil, 13
7940 Brugelette

❶ Réservation et modalités, Focq Monique
0498 57 70 04

► AOÛT 2020**Dîner****Le mardi 18 août 2020, à 12h00**

⇒ Les Ecuries du Parc, Chemin du Cadet, 1
7940 Brugelette

❶ Réservation et modalités, Focq Monique
0498 57 70 04

► SEPTEMBRE 2020**Voyage à déterminer****Le mardi 15 septembre 2020 (heure à convenir)**

⇒ Lieu à définir

❶ Renseignements, Focq Monique
0498 57 70 04

- *Toute manifestation à caractère culturel, sportif, touristique et récréatif reste interdite, jusqu'au 30 juin;*
- *Les conférences ne pourront pas reprendre avant le 1^{er} juillet;*
- *Les rassemblements (ex : kermesses, fêtes de village, etc.) restent interdits jusqu'au 1^{er} août;*
- *Les grands événements de masse resteront interdits jusqu'au 31 août.*



**[VOTRE AGENCE WEB
PROCHE DE CHEZ VOUS]**
TEL: 0498 911 925

**AROUND
the Web**
since 1995

- . Sites web .
- . Hébergement .
- . Référencement .
- . Conseil informatique .
- . Support IT sur site .

Around the Web
Sites Web & Conseils

Chemin de Ghislenghien 13 - 7942 Mévergnies
www.aroundtheweb.be

TOUJOURS A VOTRE SERVICE
15, rue du Calvaire • SIRAULT



☎ **065/62.03.14**

➔ **La Vidange Nette** ➔

DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION TOUTE CANALISATION
INSPECTION D'EGOUTS PAR CAMERA

**Si vous désirez insérer une annonce
dans la prochaine
édition du Bulletin communal
Contactez-nous au 0478/38 25 27
ou 065/620 621
info@imprimeriehuvelle.be
www.imprimeriehuvelle.be**



L'Art de Ma Passion *Architecte
Paysagiste*

**Mangeons des produits saints et naturels
Ensemble sauvons notre planète !**

**Produits laitier
de vache artisanale**

- Beurres (salé, non salé)
- Yaourts (nature, fraise, framboise, cerise, poire, caramel, figue, fruit du verger)
- Fromage
- Glace (Cuberdon, violette, caramel, beurre salé, spéculoos, sratiatatella, vanille, chocolat, moka)



Yaourts

- Nature
- Fruits (fraise, framboise, citron, myrtille, pêche, poire, figue, cerise)

Préparations

- Fromage Lardé, au Saumon, au Spéculoos, à la truffe, au Foie Gras
- Bouchons apéritif
- Quiche avec légumes/Fromage
- Croquettes au Fromage

Plantes

- Création de vos jardiniers
- Petite décoration intérieure/extérieure
- Plantes sur commande • Chrysanthèmes
- Sapins de Noël • Plantes annuelles
- Terreaux, engrais organique

Chips (100% wallon)

- Paprika
- Poivre et sel
- Légèrement salé
- Epicée

Boissons

Jus de fruits

- Pomme-poire, Pomme-ramboise

Sirops

- Fraise, Framboise

Vin de fruits

- de pomme, de framboise, de pomme citron vert, de coing, de cassis, fleur de sureau

ÉPICES

- Safran, fenouil, laurier, Piment rouge

Produits laitier de chèvre artisanale

Fromage frais

- Nature
- Epice (Poivre, Ciboulette, Estragon, Romarin, Cuberdon, Italien, Bruschetta, ail/oignon/paprika, Grec, Potager, Cendré, Échalote, Raisins)



soit Crottin de ± 150gr ou buchette de ± 350gr.

Légumes de saison

Vendredi : 13h30-18h • Samedi 9h-12h30 et 13h30-18h • Dimanche : 10h-12h30 et 13h30-17h
Rue du Berceau, 14 - 7940 CAMBRON-CASTEAU - 0487/75 15 34

Ateliers

**VF ANDROOGENBROEK
& FRANÇOIS s.a.**

by Milla Menuiserie



Menuiserie ALU (Fabricant) - PVC - BOIS

Portes de garage - portes intérieures
Escaliers - Placards - ...

**Rue d'en Bas, 40
7864 Deux-Acren (Lessines)**

Tél. : 068/33 27 03

Fax : 068/33 56 19

Site Internet : www.ateliersvf.be

Email : ateliersvf@skynet.be



SCHÜCO



**Station
FORSTER**

TOTAL

ICI ON VOUS SERT

GREG VOUS ACCUEILLE 7 JOURS SUR 7
EN SEMAINE DE 6H30 À 19 h
WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS DE 9 À 18 h
LPG-MAZOUT de chauffage - PÉTROLE
GAZ - PELLETS - CHARBON -
Boissons fraîches - Tabac
SELF CAR WASH + Aspirateur

**Chaussée de Mons, 45
7940 BRUGELETTE
068/45 58 25
0498/917 999
station.total.forster@flinvest.be**

HARDAT DÉCORATION

PEINTURE, DÉCORATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE,
TAPISSAGE, REVÊTEMENTS MURS ET SOLS.

HARDAT MARC

0478/99 04 11 - 068/64 66 52

18, RUE DE QUIÈVREMONT - 7950 CHIÈVRES

**MARCHARDAT@HOTMAIL.BE
BE 0878 465 058**



UN SERVICE CONSEILS & MATERIELS DE QUALITE



Ets. Brunelle

Matériel électrique en gros et au détail.



BRUGELETTE
Chaussée de Mons, 34 -7940
Tél: 068/45 44 74



SIEMENS

www.brunellemichel.be